



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 06/01/2021

Aides de la Politique Agricole Commune : 90 millions d'euros versés aux agriculteurs corréziens

Deux versements les 10 et 23 décembre derniers ont permis de solder le paiement des aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), des aides aux ovins et caprins et de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) de la politique agricole commune (PAC) pour la campagne 2020.

Ils s'ajoutent aux avances déjà versées depuis mi-octobre, et portent ainsi le montant total payé aux exploitants agricoles de la Corrèze à plus de **90 millions d'euros**.

Le solde a concerné la totalité des 3 478 agriculteurs corréziens déclarant à la PAC, confirmant ainsi le retour à la normale du calendrier de paiement des aides de la PAC.

Le versement des soldes des aides aux bovins allaitants et laitiers interviendra fin janvier 2021, celui des aides aux veaux sous la mère, des aides couplées végétales et des aides MAEC et BIO commencera à compter de début mars 2021.

C'est dans ce contexte que Mme la Préfète Salima Saa et M. le secrétaire général de la préfecture Matthieu Doligez visiteront ce jour la fromagerie Duroux à Rilhac Xaintrie.

Cabinet de la préfète Service départemental de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex

